

Conditions générales de vente

Article 1 Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site de L'Orangerie de Beauregard. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui —même et toute personne participant au séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 Conditions de réservation

- 2.1 Prix et règlement Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord. Pour les réservations location: Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception d'un acompte de 30% sur le montant total du séjour. Solde du séjour sera versé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 12 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.
- 2.2 Modification de réservation Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- 2.3 Rétractation Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

Article 3 Déroulement du séjour

- 3.1 Arrivées & Départs en camping : les arrivées s'effectuent à partir de 14h, les départs s'effectuent avant 12h, sauf accord express donné par le responsable du Camping, en location : les arrivées s'effectuent à partir de 16h, les départs s'effectuent avant 10h, sauf express donné par le responsable du Camping
- 3.2 Caution ; une caution de 200 € par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier. (Le ménage sera facturé 40 € par location)
- 3.3 Départ ; Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 11h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation souhaitée de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.
- 3.4 Animaux ; Les animaux sont admis à l'intérieur des locations.
- 3.5 Règlement intérieur ; Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 5 Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Tours.

Date:	Nom:
« Lu et approuvé »	
Signature :	